MIEUX **GÉRER** | **OFFRIR** MIEUX

DURABILITÉ, INNOVATION, QUALITÉ, PERFORMANCE, PROXIMITÉ



LE MOUVEMENT
POUR LA GESTION DE L'OFFRE



LE MOUVEMENT POUR LA GESTION DE L'OFFRE

Afin de soutenir le gouvernement canadien au cours des négociations à l'Organisation mondiale du commerce, un large mouvement d'appui à la gestion de l'offre a été mis en place en 2003 sous le nom de GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre.

En 2017, nous avons modernisé le nom de notre coalition qui devient Le Mouvement pour la gestion de l'offre. Ce repositionnement inclusif reflète le dynamisme et la proactivité de ses membres tout en lançant un message d'appel à l'action tourné vers l'avenir à l'ensemble de la société civile.

Le Mouvement pour la gestion de l'offre est composé de partenaires de l'industrie agroalimentaire, d'entreprises, d'institutions financières, de regroupements de consommateurs, de syndicats, d'élus municipaux, provinciaux et fédéraux de même que d'individus qui croient que la gestion de l'offre est une politique économique et sociale qui favorise une agriculture forte et un secteur alimentaire prospère au Québec comme au Canada.

LA GESTION DE L'OFFRE : RENTABLE POUR LE QUÉBEC

116 000
EMPLOIS

8,7 G$
EN CONTRIBUTION AU PIB

2,1 G$
EN RECETTES FISCALES



SECTEUR LAITIER

5 050 FERMES

83 000 EMPLOIS
(directs, indirects et induits)



2,6 G$
EN RECETTES À LA FERME
(28 % des recettes agricoles du Québec)

6,2 G$
EN CONTRIBUTION AU PIB

1,3 G$
EN RECETTES FISCALES

Statistiques 2018

SECTEUR DE LA VOLAILLE

811 FERMES

27 300 EMPLOIS
(directs, indirects et induits)



771 M$
EN RECETTES À LA FERME
(9 % des recettes agricoles du Québec)

2,1 G$
EN CONTRIBUTION AU PIB

689 M$
EN RECETTES FISCALES

Statistiques 2018

SECTEUR DES ŒUFS DE CONSOMMATION

171 FERMES

3 590 EMPLOIS
(directs, indirects et induits)

215 M$
EN RECETTES À LA FERME
(3 % des recettes agricoles du Québec)

277 M$
EN CONTRIBUTION AU PIB

90 M$
EN RECETTES FISCALES



SECTEUR DES ŒUFS D'INCUBATION

38 FERMES

2 100 EMPLOIS
(directs, indirects et induits)

97 M$
EN RECETTES À LA FERME
(1 % des recettes agricoles du Québec)

120 M$
EN CONTRIBUTION AU PIB

46 M$
EN RECETTES FISCALES

Statistiques 2018

EXCEPTION AGRICOLE

Partout dans le monde, l'agriculture se distingue des autres secteurs d'activités économiques, car elle présente un haut niveau de risque. En effet, actifs vivants, climat instable, maladies des troupeaux, innocuité des aliments ou encore péremption rapide des aliments sont autant de risques élevés avec lesquels les entrepreneurs agricoles doivent composer au quotidien.

Ces risques conjugués au caractère essentiel de l'alimentation justifient un traitement spécial pour pallier l'instabilité chronique des revenus des entreprises agricoles. Cette particularité est reconnue par les gouvernements : on l'appelle exception agricole.

La mise en place de politiques de soutien, de régulation des marchés et de mesures d'exclusion de l'agriculture des accords commerciaux n'est qu'une réponse proactive à la gestion des risques agricoles pour assurer la sécurité alimentaire nationale, la production d'aliments de haute qualité et la rentabilité des entreprises agricoles.

Au Canada, la gestion de l'offre et la mise en marché collective sont des politiques économiques reconnaissant la spécificité des secteurs du lait, des œufs et de la volaille. Il s'agit d'une politique tout aussi légitime que le soutien budgétaire du Farm Bill américain et de la politique agricole commune de l'Union européenne, par exemple.

TOUS LES ÉTATS DÉVELOPPÉS ONT DES POLITIQUES AGRICOLES POUR AIDER LES AGRICULTEURS À GÉRER LES RISQUES :

APPROCHE BUDGÉTAIRE	APPROCHE RÉGLEMENTAIRE
EXEMPLES Farm Bill (É.-U.) PAC (UE) Cultivons l'avenir (Canada)	**EXEMPLE** Gestion de l'offre (Canada, Norvège, Israël)

MIEUX GÉRER, OFFRIR MIEUX

La gestion de l'offre est le moyen par lequel les producteurs de lait, d'œufs de consommation et d'incubation, ainsi que les éleveurs de poulet et de dindon, établissent le meilleur équilibre possible entre l'offre et la demande des consommateurs québécois et canadiens pour leurs produits.

Les producteurs sous gestion de l'offre comptent entièrement sur le prix du marché et ne reçoivent aucune subvention gouvernementale directe pour soutenir leurs revenus.

La gestion de l'offre repose sur trois piliers :

1. Gérer la production selon le marché
Chaque ferme détient une part de marché (quota) qui établit la quantité de lait, d'œufs ou de volaille, ajustée selon la demande des consommateurs. La quantité que permet de produire le quota varie à la hausse ou à la baisse. Quand une hausse de marché exige une hausse des quotas, les producteurs n'ont pas à acheter ce quota. Il est émis en proportion à l'ensemble des producteurs.

2. Assurer un revenu stable aux producteurs
Un prix cible des produits sous gestion de l'offre est établi en fonction des coûts de production des producteurs efficaces, qui comprennent le coût de la main-d'œuvre et des investissements, et de l'état global de l'économie du Canada.

3. Gérer les importations
Des contingents tarifaires permettent à une quantité prédéterminée de produits d'être importée sans tarifs. Au-delà de ces quantités, des tarifs s'appliquent.



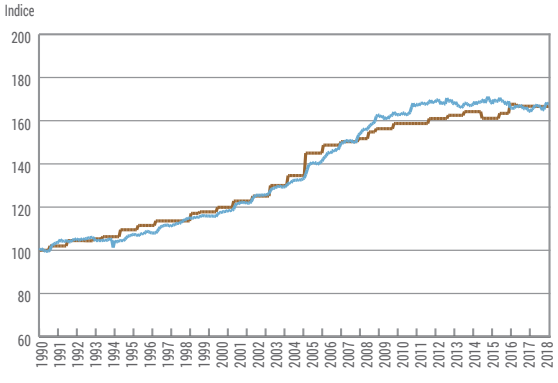
> **« Ça facilite le travail de banquier quand on travaille dans des productions sous gestion de l'offre. Nous avons d'excellents entrepreneurs dans ces secteurs-là. »**
>
> **Claude Bilodeau,** expert-conseil, Financement Agroalimentaire à la Banque Nationale

La gestion de l'offre favorise la rentabilité des entreprises agricoles en stabilisant le revenu des producteurs et en leur permettant d'obtenir une meilleure part des dollars dépensés par les consommateurs, sans subventions directes pour soutenir leur revenu.

Par exemple, les producteurs laitiers québécois et canadiens tirent un revenu beaucoup plus stable de la vente de leur lait que leurs collègues américains, alors que le prix des produits laitiers a augmenté plus rapidement aux États-Unis qu'au Canada, comme le démontrent les graphiques suivants.

COMPARAISON DES INDICES DU PRIX DE DÉTAIL DES PRODUITS LAITIERS ET DU PRIX CIBLE AUX PRODUCTEURES DE 1990 À 2018

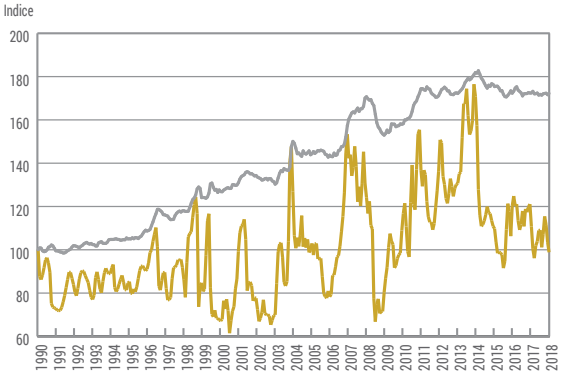
CANADA



Indice du prix aux producteurs (Canada)
Indice du prix de détail des produits laitiers (Canada)

Sources : Statistique Canada, Commission canadienne du lait et Les Producteurs de lait du Québec.

ÉTATS-UNIS



Indice du prix aux producteurs (États-Unis)
Indice des prix de détail des produits laitiers (États-Unis)

Sources : Bureau of Labor Statistics (BLS) et United States Department of Agriculture (USDA).

PROXIMITÉ

La consommation d'aliments locaux fait vibrer une corde sensible des Québécois parce qu'elle est saine et écologique en plus de permettre le maintien d'une agriculture régionale et des emplois partout au Québec.

Par sa nature même, la gestion de l'offre répond à cette sensibilité et favorise la consommation de produits laitiers et avicoles fabriqués au pays, par des producteurs et des transformateurs d'ici tout en générant des emplois et des retombées économiques structurantes pour nos régions.

Les Québécois et les Canadiens le reconnaissent d'ailleurs, comme en témoigne un sondage de la firme Campaign Research, en mai 2017. En effet, plus de la moitié des Québécois approuvent le « protectionnisme » des industries laitière et avicole canadiennes même dans l'hypothèse où ils paieraient plus cher pour les œufs, le poulet, le lait et le fromage que pour des produits américains similaires.

Il faut noter que les écarts de prix de détail entre le Canada et les États-Unis ne sont pas rares, et ce, tant pour les aliments que pour plusieurs biens de consommation courante. Ces écarts n'ont rien à voir avec la gestion de l'offre. Ils sont liés plutôt à de multiples facteurs, comme la taille et la structure des marchés et des réseaux de distribution.

> **« Les détaillants tiennent à ce que les producteurs puissent continuer à se développer dans nos régions et à faire de nos communautés des endroits où toutes les entreprises sont florissantes, voilà pourquoi nous appuyons la gestion de l'offre ».**
>
> **Pierre-Alexandre Blouin,** président-directeur général,
> Association des détaillants en alimentation du Québec

QUALITÉ

> **« La gestion de l'offre nous assure que les aliments sont produits au Canada avec des normes qui sont respectées. »**
>
> **Dr Jean-Yves Perreault**, président, Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec

La qualité des produits mis en marché est une préoccupation constante pour les producteurs de lait, d'œufs et de volaille. La gestion de l'offre et la mise en marché collective favorisent l'instauration de normes obligatoires, communes et strictes de qualité parmi les plus élevées dans le monde.

Toutes les entreprises de production de lait, d'œufs et de volaille sont engagées dans des programmes de qualité, qui concernent notamment l'environnement, la salubrité, le bien-être animal, la traçabilité ou la conformité.



INNOVATION

La gestion de l'offre procure une stabilité financière et un approvisionnement continu, laissant toute la place aux producteurs et aux transformateurs pour miser sur l'innovation dans leur domaine d'expertise.

Le matériel génétique de nos bovins laitiers est exporté dans une centaine de pays et les exportations de semences et d'embryons de vaches reproductrices ont doublé en 30 ans. La valeur des ventes est passée de 68 millions de dollars en 1988 à 140 millions de dollars en 2016. Depuis 2013, le Québec est le seul territoire en Amérique où il est obligatoire d'inscrire des informations de traçabilité sur les œufs destinés à la vente au détail. De plus, la cartographie par GPS des entreprises avicoles permet un système de traçabilité de pointe de l'élevage de poulet canadien.

Par ailleurs, avec une variété de plus de 600 fromages, les fromages d'ici, fierté du terroir québécois, témoignent de l'expertise de ses artisans et de l'innovation ingénieuse de l'industrie.

« La gestion de l'offre est importante parce que ça a permis, au Canada, de s'imposer comme une référence en matière de génétique bovine et particulièrement laitière.

[...] S'il y a des gens qui doutent que la gestion de l'offre favorise l'innovation, nous, on témoigne du contraire. »

Mario Hébert, directeur général, Centre d'insémination artificielle du Québec

« C'est grâce à la gestion de l'offre s'il y a eu un si grand développement des fromages. L'offre du poulet aussi a totalement changé avec les années. On a plein de nouvelles découpes. [...] Aujourd'hui, la dinde est un produit qui a été développé, qui est disponible et qu'on peut acheter en grande quantité. »

Pierre Carrier, fondateur d'Agnus Dei, traiteur

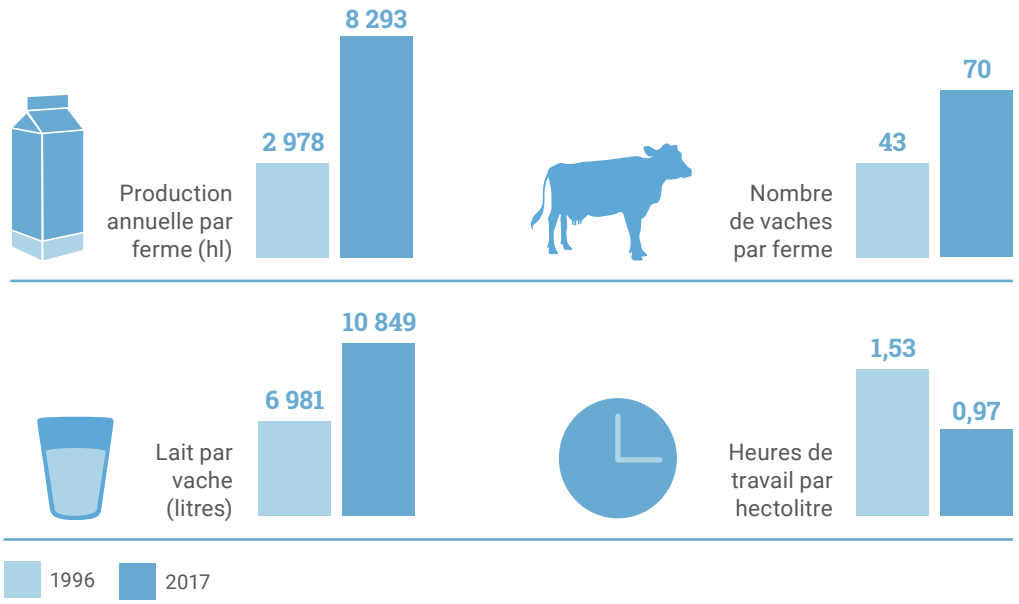
PERFORMANCE

> **« La gestion de l'offre n'est pas un frein à la performance et l'innovation. Les producteurs ont tout intérêt à améliorer leurs coûts de production pour améliorer leur situation financière. »**
>
> **René Roy,** agr., agroéconomiste, Équipe de recherche et développement, Valacta

Que ce soit pour réduire leur empreinte environnementale, maximiser leurs équipements technologiques ou augmenter leur production, les producteurs sous gestion de l'offre axent leur plan stratégique sur la performance et la productivité.

Plusieurs indicateurs, tels que la production annuelle par ferme, le nombre de vaches par ferme, la quantité de lait produit par vache et le total des heures de travail par hectolitre, illustrent l'amélioration continue des performances techniques des fermes laitières québécoises :

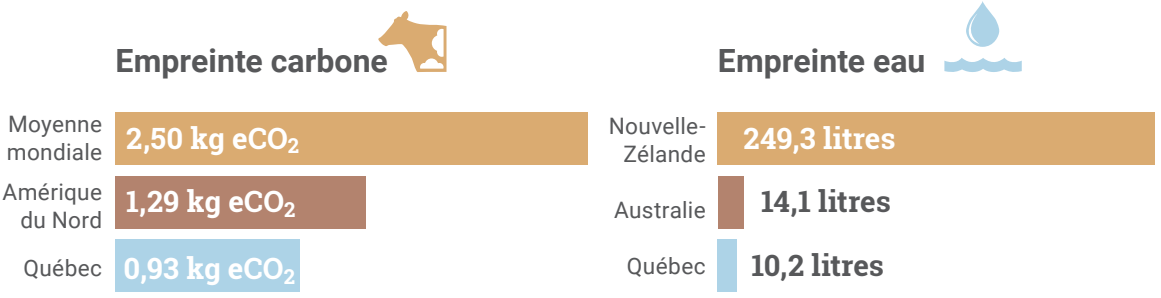
PERFORMANCE LAITIÈRE



Source : Groupe Agéco, *Enquête sur les coûts de production des entreprises laitières au Québec.*

DURABILITÉ

Selon l'analyse du cycle de vie du lait canadien publiée en 2018, comparé aux autres régions productrices de lait dans le monde, le Québec est parmi les plus petits émetteurs de gaz effet de serre et consommateurs d'eau par kilo de lait produit, comme on le voit ci-dessous.



Source : Groupe Agéco, mise à jour de l'analyse du cycle de vie du lait, 2018.

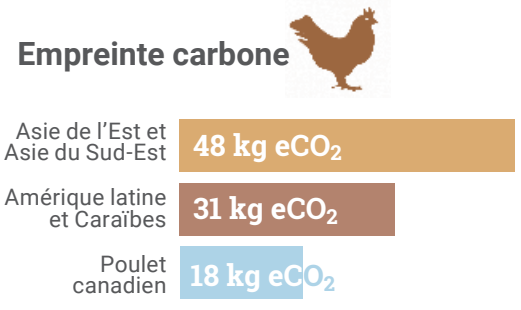
> **« En se référant aux études sur le secteur laitier disponibles, réalisées à l'étranger, on constate que la performance environnementale du secteur laitier canadien fait très bonne figure en matière d'empreinte carbone, de bilan eau et de pratiques agroenvironnementales. Et cette bonne performance du secteur laitier canadien et québecois s'est accure entre 2011 et 2016. »**
>
> **François Charron-Doucet,** ing., M. Sc. A., directeur scientifique - responsabilité d'entreprise, Groupe Agéco

En 40 ans, les éleveurs de poulets ont adopté des pratiques à la ferme pour réduire l'impact sur l'environnement, ce qui a entraîné :

EMPREINTE CARBONE
37 %

ÉNERGIE NON RENOUVELABLE
37 %

EAU
45 %



Source : Groupe Agéco, Analyse du cycle de vie de la volaille, 2018.

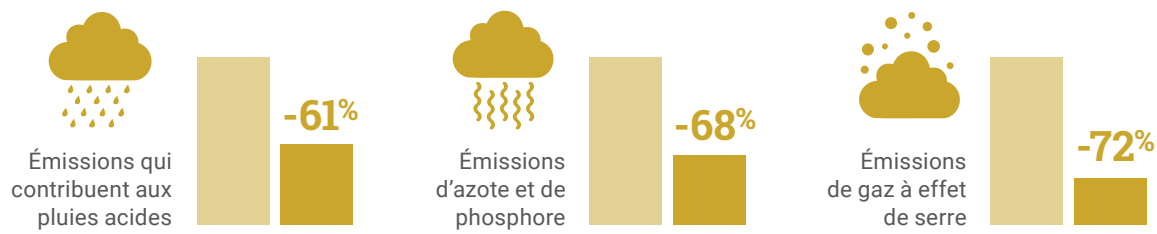
LA PRODUCTION D'ŒUFS DE CONSOMMATION AU CANADA ENTRE 1962 ET 2012



UTILISE MOINS DE RESSOURCES



PRODUIT MOINS D'ÉMISSIONS



Source : Global Ecologic.

« Gérer la production selon l'offre, c'est un geste agroécologique. Cela évite de produire des surplus sur le marché qui entraînent l'effondrement des prix. Gérer la production pour répondre à la demande, c'est écologique, rentable et responsable.»

Marcel Groleau, président général de l'UPA et porte-parole du Mouvement pour la gestion de l'offre



MYTHES ET RÉALITÉS

LA GESTION DE L'OFFRE EMPÊCHE-T-ELLE LES JEUNES ENTREPRENEURS À SE LANCER EN PRODUCTION ?

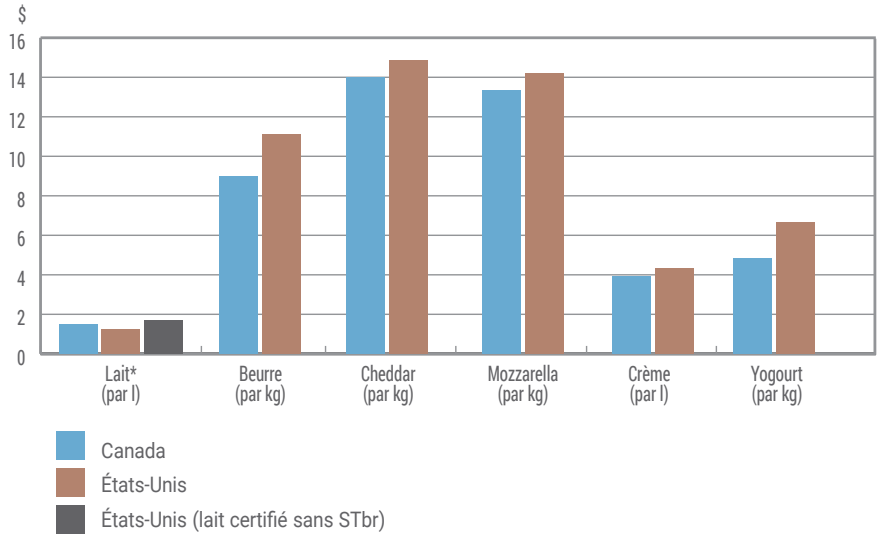
Au contraire ! Les agriculteurs de la relève voient d'un œil rassurant la gestion de l'offre parce qu'elle les aide à devenir rentables et à planifier leur développement dans un environnement prévisible, tout en leur assurant un revenu décent et équitable.

Selon une étude du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 40 % de la relève en agriculture choisit de s'établir en production laitière ou avicole, alors que ce secteur représente 28 % des producteurs agricoles au Québec.

LES CONSOMMATEURS PAIENT-ILS LEURS PRODUITS LAITIERS PLUS CHER EN RAISON DE LA GESTION DE L'OFFRE ?

Lorsqu'on compare le prix moyen pondéré des produits laitiers sur une période d'un an, on remarque que la majorité des produits laitiers, à l'exception d'une sorte de lait, est plus cher aux États-Unis, où il n'y a pas de gestion de l'offre, qu'au Canada.

PRIX DES PRODUITS LAITIERS AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

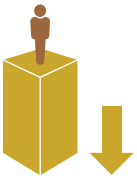


* Les hormones pour stimuler la production laitière, comme la somatotrophine bovine recombinante (STbr), sont permises aux États-Unis, mais interdites au Canada.

Sources : Les Producteurs laitiers du Canada et Société Nielsen : prix moyen pondéré des ventes au détail pour l'ensemble du pays sur 52 semaines se terminant en octobre 2018.

DÉRÉGLEMENTATION, MAUVAISE SOLUTION

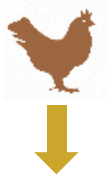
Une récente étude de la firme PricewaterhouseCoopers a démontré la disparition du système de gestion de l'offre au Canada entrainerait des impacts économiques et sociaux désastreux dans le secteur avicole.



PERTE DE
58 000 à 80 000 emplois



PERTE DE
80 % à 90 %
DE LA PRODUCTION D'ŒUFS



PERTE DE
40 % à 70 %
DE LA PRODUCTION DE POULET



PERTE NETTE DE
4,6 à 6,3 G$
AU PIB CANADIEN

Source : PricewaterhouseCoopers, *Gestion de l'offre des œufs et de la volaille : Les répercussions économiques des changements au système de gestion de l'offre du Canada*, 2018.

Les conséquences pourraient être semblables pour le secteur laitier, selon l'évaluation de la déréglementation de la firme Boston Consulting Group en 2015 :



DISPARITION JUSQU'À
50%
DES FERMES LAITIÈRES



PERTE DE
24 000 EMPLOIS
(dans les régions)



PERTE NETTE DE
2,1 à 3,5 G$
AU PIB CANADIEN

Source : Boston Consulting Group, *Analyse des impacts potentiels de la fin de la gestion de l'offre dans l'industrie laitière au Canada*, 2015.

GESTION DE L'OFFRE, SOLUTION GAGNANTE

Les **citoyens** ont accès à des produits d'ici, de grande qualité, à des prix raisonnables, sans soutenir le revenu des agriculteurs à même leurs impôts.

Les **gouvernements** et l'ensemble de la **société** bénéficient des importantes retombées économiques et fiscales du secteur.

L'industrie agroalimentaire est assurée d'un approvisionnement régulier de produits de grande qualité.

Les **producteurs** obtiennent un juste revenu entièrement du marché.





Imprimé 2019

LE MOUVEMENT
POUR LA GESTION DE L'OFFRE

www.mouvementgo.ca